

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 15 Juillet 2024

D2024-61  
**Avenant N° 1 au marché de travaux M2023-020 Deschamps du lot N°10 Plomberie Sanitaire Chauffage, ventilation, Climatisation**  
**Rapporteur : Jean-Luc PAQUELIER**

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	19	22
Vote POUR	22	
Vote CONTRE	0	
Abstention	0	
Date de la Convocation : 9 Juillet 2024		

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET.

**Présents :** Jean-Claude ARNAUD, Michel BERTHET, Federico BIANCHINO, Marina BROSSETTE, Céline CARREIRO, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Patrice DUPONT, Marjolaine FRANÇAIS-DUMONT, Fabienne FARGEOT-MENEZES, Annick GUYON, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Coralie SANGOY, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT.

**Absents :** Valentin CARRERAS (pouvoir à Michel BERTHET), Ludovic MORAND (Pouvoir à Julien STOYE), Cyrille BOUCHY (pouvoir à Jean-Luc PAQUELIER), Ludivine DE OLIVEIRA LEONES.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le projet construction d'un restaurant scolaire, d'une bibliothèque et d'une voirie centrale aménagée ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 06/07/2023 attribuant le marché de travaux pour le lot n°10 Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation Climatisation à l'entreprise DESCHAMPS, pour un montant total de 401 775.00 €HT,

**VU** la proposition d'avenant n°1 au marché de « Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation Climatisation » concernant la prise en compte des travaux modificatifs suivants :

- Mise à jour du marché hors plus-value pompe à chaleur suite au remplacement de la gamme

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** l'avenant n°1 au marché de travaux du lot n°10 Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation Climatisation d'un montant de 15 574.87 € (+3.88%), portant à 417 349.87 € HT le nouveau montant du marché.
- **D'autoriser** LA SEMA71, en sa qualité de mandataire du maître d'ouvrage, à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.
- **D'autoriser** le Maire à signer tout acte relatif à la présente délibération

Le secrétaire de séance  
Céline CARREIRO



Le Maire  
Michel BERTHET



Acte télétransmis au contrôle de légalité  
le 17 juillet 2024.....

Acte affiché le .....